

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Renforcer la capacité du secteur agricole à se préparer à faire face aux menaces que la modification du climat fait peser sur la production alimentaire

FONDS POUR LES PAYS LES	MOINS AVANCÉS
Financement du Fonds pour les PMA	USD 3 410 000
Cofinancement	USD 4 100 000
Achèvement du PANA	Septembre 2006
Inscription au programme de travail du Fonds pour les PMA	Octobre 2008
Agrément du DG	Novembre 2009
Début et fin d'exécution	Mars 2010 — mars 2015
Entité d'exécution du FEM	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Autre partenaire	S/O

Les modèles climatiques montrent que la température moyenne annuelle en République démocratique du Congo (RDC) devrait augmenter de 2,5 à 3,7°C d'ici 2050, ce réchauffement s'accompagnant de périodes de sécheresse plus fréquentes et plus longues. La pluviométrie annuelle devrait également augmenter dans la région de la Cuvette (province de l'Équateur) et accuser une forte baisse dans le reste du pays. Les épisodes météorologiques extrêmes gagneront en intensité et deviendront plus fréquents. Le Sud du pays (notamment la ceinture de savanes tropicales) qui abrite 70 % de la population rurale sera le plus gravement touché par la diminution des pluies. D'ici à 2020, par exemple, la durée de la saison des pluies, qui est de sept mois aujourd'hui pourrait tomber à quatre mois dans la province du Katanga. Les agriculteurs de ces régions n'ont pas accès aux variétés de semences adaptées à ces perturbations climatiques.

La modification actuelle du cycle des saisons et des paramètres climatiques menace directement la production des aliments de base des habitants des zones rurales et, par extension, a des conséquences sur la sécurité alimentaire de toute la population congolaise. En effet, en République démocratique du Congo, l'agriculture — dont dépend 90 % de la population du pays — demeure exclusivement pluviale ou itinérante. Du fait de la modification du régime des précipitations (notamment par le raccourcissement de la saison des pluies) et de l'augmentation de la température moyenne du sol, les récoltes sont menacées et les populations deviennent plus vulnérables, en zone urbaine comme rurale. Les effets des changements et de la variabilité climatiques se font déjà sentir dans toutes les zones agroécologiques de la RDC, comme en témoigne la modification des rendements. Ainsi, à la fin de la campagne agricole 2005–2006, de nombreux



agriculteurs de Moanda dans la province du Bas Congo ont à peine récolté un panier de maïs pour l'équivalent de 15 kg de semences de variétés anciennes, du fait de la diminution des pluies dans la région.

Activités prévues et résultats attendus

Compte tenu des conséquences du changement climatique sur l'agriculture congolaise, plusieurs mesures d'adaptation urgentes ont été définies pour sécuriser la production vivrière. D'une part, le projet permettra d'intervenir au niveau national et infranational pour renforcer la veille et les prévisions météorologiques. D'autre part, des activités pilotes seront exécutées au niveau local (paysans, villages et services de vulgarisation agricole) pour aider la population à mieux réagir et résister aux pressions induites par la modification du climat dans l'ensemble du secteur, et pour faciliter le transfert d'acquis qui pourront être ensuite transposés à l'échelle nationale.

Au niveau national et infranational, le projet vise à renforcer des capacités aujourd'hui insuffisantes pour gérer les risques que le changement climatique fait peser sur le secteur agricole. Ainsi, par exemple, les stations agrométéorologiques sont mal équipées et délabrées, le personnel chargé des mesures agrométéorologiques est vieillissant et mal formé, et les méthodes d'archivage et de protection des données d'observation sont dépassées. Cela signifie que les paysans sont mal informés sur les périodes de semis pour les différentes cultures. En conséquence, le projet appuiera le renforcement des capacités des paysans et des services météorologiques aux niveaux national, régional et local, dans le but de dresser une cartographie actualisée des vulnérabilités/risques et des impacts, de préparer des prévisions saisonnières et de fournir des bulletins agrométéorologiques aux services agricoles. La mise en place d'un système d'assistance agrohydrométéorologique devrait notamment permettre d'établir des calendriers agricoles dynamiques et des calendriers indiquant les dates prévues de début et de fin de saison des pluies. Ce travail s'accompagnera de mesures visant à renforcer la capacité des acteurs du secteur agricole à concevoir et exécuter des stratégies tenant compte du risque climatique, aussi bien au niveau sectoriel qu'à celui des exploitations et des parcelles

agricoles. À cette fin, on cherchera à exploiter les synergies entre les instituts de recherche et les services météorologiques et agricoles. Un système national de surveillance des rendements et un dispositif de préalerte des pénuries alimentaires seront également mis en place. Enfin, l'amélioration de la connaissance des changements climatiques et de la capacité à les prévoir permettra de mettre au point un jeu d'outils technologiques adaptés aux nouveaux risques météorologiques. Ces outils, accompagnés d'un programme de formation approprié, seront mis à la disposition des agriculteurs et des services techniques du ministère.

Au niveau local, des mesures pilotes d'adaptation au changement climatique seront prises dans quatre régions vulnérables (Bas Congo, Équateur, Kasai oriental et Katanga). Il s'agira notamment d'améliorer la capacité de résistance des systèmes de production alimentaire en appliquant des mesures d'adaptation éprouvées et de proposer des modes de diversification des moyens de subsistance là où l'émergence des nouveaux risques induits par la modification du climat menace gravement l'activité agricole. Au nombre des mesures visant expressément à adapter l'agriculture, citons la diffusion de variétés de maïs, de manioc et de riz peu sensibles à la modification du climat ; l'adoption d'un certain nombre de façons culturales et de techniques de gestion des sols, de l'eau et des cultures prenant en compte la modification du climat; et la mise à jour des calendriers agricoles et des outils technologiques dont disposent les agriculteurs pour les aider à mieux faire face à la variabilité climatique.

Synergies et coordination

Téléphone : 202-473-0508

Télécopie: 202-522-3240

Pour que ce projet ait le plus grand impact possible, il est exécuté en coordination avec certains programmes et projets que le gouvernement a lancés dans le secteur agropastoral avec l'appui de divers bailleurs de fonds. Il s'agit notamment des activités suivantes : a) Programme multisectoriel de réhabilitation et de reconstruction (PMURR), qui bénéficie de l'appui de la Banque mondiale ; b) Projet d'appui à la réhabilitation du secteur agricole et rural (PARSAR), soutenu par la Banque africaine de développement(BAfD) ; et Programme pour l'aménagement intégré du lac Tanganyika (PRODAP).

Août 2009

www.theGEF.org

Pour tout renseignement

Fonds pour l'environnement mondial 1818 H Street NW Washington, DC 20433, États-Unis